

Mieux protéger les enfants accueillis en institutions en Amérique latine

Date : 29 octobre 2015



Qu'est-ce qu'une politique interne de protection de l'enfant ?

Une [politique interne de protection de l'enfant](#) vise à protéger tous les enfants des risques d'abus potentiels au sein des structures les accueillant.

Elle entérine les devoirs et les responsabilités de l'organisation envers les enfants, répertorie les mesures à mettre en œuvre pour protéger les enfants contre les risques d'abus et les mauvais traitements commis au sein ou en dehors de celle-ci. Elle définit également les actions de prévention à mettre en œuvre.

Par ailleurs, cette politique établit un protocole à suivre si un cas d'abus est soupçonné ou constaté.

Première application de la politique de protection de l'enfant au Guatemala

Le Guatemala a été le premier pays du réseau BICE à s'engager sur la voie d'une politique de protection de l'enfant inspirée et accompagnée par le BICE.

Après deux [modules de formation](#) en 2014, l'ODHAG, membre du réseau BICE, vient de publier sa propre [politique interne de protection de l'enfant](#).

[L'ODHAG](#) (Bureau des droits de l'homme de l'archevêché du Guatemala) joue un rôle important au Guatemala dans la dénonciation des situations de violation des droits de l'enfant et des violences dont ils peuvent être victimes. Pour de nombreuses autres organisations, paroisses et communautés, l'ODHAG est un référent en matière de sensibilisation et de formation sur les droits de l'enfant.

En se dotant d'une politique interne de protection de l'enfant, l'ODHAG va servir d'exemple et de modèle à suivre pour de nombreuses instances à travers le pays.

Le BICE se réjouit de cette évolution.

Une nouvelle formation encourageante en Argentine

Dans la continuité du processus initié au Guatemala, le BICE a organisé du 28 septembre au 3 octobre 2015 à Buenos Aires, une nouvelle formation qui a rassemblé 20 organisations d'Argentine mais aussi d'Uruguay et du Paraguay.

Parmi ces organisations, on pouvait compter des membres du [réseau BICE](#), des organisations partenaires de projets de terrain, ainsi que les Secrétariats d'Etat pour l'enfance d'Argentine et du Paraguay.

L'objectif de cette formation était de montrer aux institutions accueillant ou travaillant avec des enfants l'importance de se doter d'une politique interne de protection, comme outil efficace pour lutter contre la **maltraitance** et promouvoir la bienveillance.

L'ensemble des participants ont affirmé leur volonté de lancer un processus d'élaboration de leur propre politique interne de protection.

De manière plus globale, des actions de sensibilisation de l'opinion publique sur la **bienveillance** sont également envisagées.